LA GAZETTE

NEUVILLE SAINT VAAST

AVRIL 2023 N°8

Edito/Sommaire

Neuvilloises, Neuvillois,

L'année 2023 est déjà bien entamée, le mois d'avril fait émerger un printemps bienvenu.

Cette saison, avec l'arrivée du soleil et de la douceur, vient toujours nous donner un regain d'énergie et d'enthousiasme, et plus que jamais cela nous sera nécessaire.

Nous l'espérons également pluvieux, pour combler le déficit des nappes phréatiques. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, tout est question d'équilibre.

Coïncidant avec l'arrivée du printemps, le mois d'avril est toujours un moment important dans la vie communale avec le vote du budget de l'année. Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous élaborons le budget 2023. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général, difficiles à évaluer, vont aujourd'hui fortement impacter nos dépenses de fonctionnement.

Dans ce contexte difficile et exigeant l'équipe municipale, une fois de plus, fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

Je tiens à remercier sincèrement Madame Géraldine BRESSON, notre Secrétaire de mairie, et

Monsieur David FOURNIER, notre adjoint aux finances, pour leur travail rigoureux de gestion.

La citation de John BUTLER « Il faut trouver le juste équilibre entre les buts que l'on se fixe et les actes pour les réaliser» me paraît bien adaptée au moment.

Bien cordialement,

Jean Pierre PUCHOIS, MAIRE
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras

SOMMAIRE

ACTUALITES

P3 à 7 : Inauguration de l'Espace « Ernest PETIT»

P8 : 7ème anniversaire du monument des Fraternisations

P9 : Marché et foodtrucks

VIE COMMUNALE

P10 à 12 : Travaux et cadre de vie

P13 : Environnement

P14 à 15 : Sécurité

P16 : Côté Scolaire et Périscolaire : Centre de loisirs et rentrée scolaire

P17 : Collecte Banque Alimentaire

P18 : La MARPA

FOCUS

P19 « Une porte s'ouvre » : un nouveau lieu dédié à la beauté et au bien-être

P20 : Présentation de l'Huilerie de l'Artois

VIE ASSOCATIVE

P 21 : Le Rucher Neuvillois

P22 : APE Marie Curie et l'Harmonie

P23 : Randoneuville et KTT méditation

P24 : APEL Jeanne d'Arc - APE Musicartois et Ecole de Musique de l'Artois

P25 : Yoga - gym d'entretien - Zumba

P26 : Animations Neuviltloises

NECRO/NAISSANCES/INFOS

P27 : Infos utiles/Nécrologie/Naissances

INFOS DIVERSES

P28 : Agenda

Actualités

Inauguration du nouvel Espace Associatif « Ernest PETIT »

Dimanche 29 janvier 2023 : Un moment d'émotions pour tous les Neuvillois.

Après avoir obtenu l'avis favorable de la commission de sécurité le 17 janvier dernier pour l'ouverture du lieu au public, l'inauguration officielle du nouvel Espace Associatif a eu lieu le dimanche 29 janvier dernier. Durant cette journée, la population venue en masse a pu découvrir le nouvel espace et assister à l'inauguration officielle : un moment d'émotion et de fierté.

Il aura fallu près de 2 ans de travaux, pour voir aujourd'hui ce projet aboutir. Une infrastructure novatrice de 2000 mètres carrés située au cœur du village qui a pour objectif d'être un lieu de vie et d'échanges pour tous les Neuvillois, les habitants de la Communauté Urbaine d'Arras et au-delà…

Après 8 années de travail d'équipe, notre projet d' Espace Associatif, culturel et sportif baptisé Espace « Ernest PETIT » a fait l'unanimité auprès des visiteurs. Certains ont même essuyé quelques larmes.

Ce nouvel Espace répond ainsi à notre stratégie :

- De rationalisation des équipements publics afin d'y regrouper l'ensemble de nos activités dans un bâtiment adapté aux normes : accessibilité, réglementation thermique (RE2020 EFFINERGIE), acoustique et économe en consommation d'énergie (une installation de 10kWc en panneaux voltaïques a été réalisée sur le toit de la salle des fêtes). L'électricité verte ainsi produite devrait couvrir 40% des besoins en électricité de l'Espace Associatif.
- De rassemblement, en un même lieu au centre du village, de toutes les générations, de toutes nationalités qui parcourent Neuville St Vaast.
- De faire rayonner Neuville St Vaast au niveau intercommunal, national et international. Rappelons que Neuville en tant que « site mémoire de la Grande Guerre » attire de nombreux visiteurs et manifestations.

Coté financement…

Pour un coût total de construction et d'équipement de 3 841 000 € HT, le projet a été subventionné à hauteur de 33 %.

Il est financé à hauteur de 1/3 par des fonds publics :

- État : Dotation de soutien à l'investissement local 720 000 €
- Région : 220 000 € (PRADET)
- Département : 87 5000 € (FARDA)
- CUA : 43500 € et 13500 € dans le cadre de la transition énergique
- FDE : 6800 € pour le chauffage
- La CAF : 150 000 €
- Une subvention de 21 593 € a également été allouée par le département pour la réalisation de la médiathèque.
- Pour le restant, au vu des taux d'intérêts d'emprunts attractifs (1, 02%) la commune a fait le choix d'emprunter à hauteur de 2 200 000 € afin de préserver une capacité d'autofinancement pour d'autres projets. Tout cela sans hausse d'impôts.

Petite visite guidée du bâtiment …

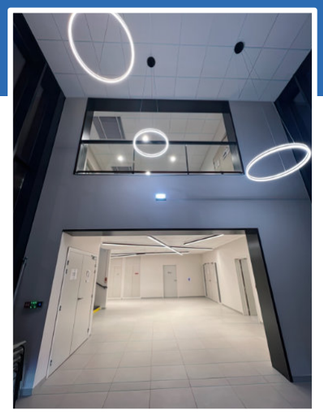

Tout d'abord, **Le hall d'entrée** d'une surface 100 m2 environ formant l'entrée principale de l'Espace Associatif, permet une circulation aisée (accès aux différents niveaux, toilettes, vestiaires en self-service) et relie l'entrée à la salle polyvalente, au sous-sol et à l'étage.

La salle polyvalente baptisée « salle des fraternisations » d'une hauteur de plafond de 7 m, peut accueillir 300 personnes en configuration spectacle et 250 personnes en configuration repas. Elle dispose d'une scène digne de ce nom. La surface utile est de l'ordre de 350 m2 y compris la scène. Le volume a été étudié et traité pour une bonne acoustique interne et n'engendrera pas de perturbations phoniques extérieures ni dans les autres locaux du bâtiment.

Trois salles de réunion de 20, 25 et 67 m2 sont proposées pour les réunions d'associations, d'entreprises mais aussi pour les cours du Sivu et ceux de l'Ecole de Musique de l'Artois.

La salle pour les activités sportives baptisée « salle Josselin QUÉNÉHEN » (voir QR code) (Tennis de table, Ju Jitsu, Zumba…) a une surface utile de 275 m2. L'acoustique et la ventilation permettent de répondre aux exigences des activités sportives. Des zones de stockage du matériel sportif, sous forme de box grillagés, y ont été intégrées.

La salle multi-activités, d'une surface utile de 45 m2, accueillera les activités telles que la méditation ou le yoga.

La salle pour l'activité du Club d'Ados a été traitée en configuration salle de réunion et a une surface utile de 83 m2. Elle est juxtaposée à la médiathèque et ouverte sur celle-ci.

La salle pour l'activité de l'Harmonie municipale servira aux répétitions, ainsi qu'à la Classe d'Orchestre Intercommunale, aux cours du Sivu mais pourra aussi accueillir des concerts. Le traitement acoustique y est donc primordial. Des rangements coulissants sont intégrés le long d'un des murs de la salle pour le stockage de partitions ou d'instruments. La surface utile est de 135 m2.

La médiathèque, d'une surface utile de 140 m2, est un lieu de lecture et d'animations culturelles. L'acoustique y est donc privilégiée. Une terrasse accessible en fera un lieu convivial pour toutes les générations.

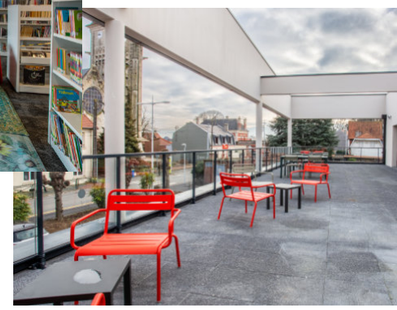

La cantine, d'une surface utile de 170 m2, permet d'accueillir tous les scolaires pendant les midis. Celle-ci est attenante à l'office. Elle est équipée d'un bac de tri afin de sensibiliser les plus jeunes au recyclage des déchets.

L'office traiteur, ensemble couvrant au total environ 80 m2, comprend notamment le local de préparation, la cuisine, le local poubelles, le local de rangement de la vaisselle, la chambre froide afin d'éviter la location de camions réfrigérés, la plonge, etc. Deux portes de communication entre l'office, la salle polyvalente et la cantine ont été aménagées.

Les douches au niveau de la salle pour les activités sportives sont séparées par sexe et disposent d'une zone tampon individuelle pour mettre les vêtements au sec.

Les sanitaires ont été disposés à chaque niveau. Ils sont séparés par sexe et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ceux qui sont proches de l'entrée tiennent compte de la présence d'enfants en bas âge.

Enfin, **une cellule photovoltaïque** a été installée sur le toit du bâtiment afin de produire de l'électricité verte.

Et maintenant….

Dès le lendemain de l'inauguration, les enfants de l'école Marie Curie ont pu intégrer la nouvelle cantine. Proximité des écoles, choix des couleurs, acoustique, mobiliers adaptés … autant d'éléments qui ont fait que les enfants étaient ravis…

Le mercredi 1er Février, Claudine, Evelyne et Brigitte ont eu le plaisir de pouvoir accueillir le public dans la nouvelle médiathèque. Baigné de lumière, ce lieu de lectures, de rencontres et d'animations culturelles fait désormais, tous les mercredis de 10h à 18h, la joie des petits et des grands.

Tour à tour, les associations prennent également possession des lieux. Les premiers à intégrer les lieux ont été le Tennis de table, le Jujitsu, la Zumba ou encore le Yoga…

Le Rucher Neuvillois a également organisé durant le mois de mars des sessions de formation accessibles à tous afin de sensibiliser la population à la lutte contre le frelon asiatique.

Des réunions ont également déjà pu avoir lieu… La salle des fraternisations a pu accueillir, par exemple, le 2 février dernier, la conférence des maires de la Communauté Urbaine d'Arras ou encore l'Assemblée générale des gardes d'honneur de Lorette.

La mairie en partenariat avec les Animations Neuvilloises a également organisé, le 1er avril dernier, une soirée années 80. Le but était de permettre à la population de se retrouver au sein du nouvel espace autour d'un évènement festif et de s'approprier les lieux.

Les salles de réunion et la salle des fraternisations sont désormais accessibles à la location. Des tarifs préférentiels ont été établis pour les Neuvillois et les habitants de la CUA. Pour plus d'informations concernant les modalités de réservation, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie ou à consulter notre site Internet : **www. neuville-st-vaast.fr**

Enfin, ce samedi 25 mars était inaugurée la vitrine de l'ancien drapeau des anciens combattants de Neuville.

Bernard Brico, président des anciens combattants de Neuville, décédé le 26 janvier dernier, avait émis le souhait que soit installé dans l'entrée du nouvel espace « Ernest PETIT », l'ancien drapeau des anciens combattants de Neuville. Même si celui-ci n'a pas eu la chance de voir officiellement le projet aboutir, le drapeau a aujourd'hui trouvé sa place : la vitrine du drapeau financée par l'association des anciens combattants a donc été inaugurée… Un moment chargé d'émotions.

Vous pouvez retrouver les biographies d'Ernest PETIT et de Josselin QUÉNÉHEN en scannant les Qrcodes suivants.

7ème ANNIVERSAIRE DU MONUMENT DES FRATERNISATIONS

Il y a 107 ans, des tranchées inondées les soldats sont sortis et ont fraternisé avec l'ennemi. C'était le 10 décembre 1915.

Le samedi 10 décembre 2022, s'est déroulée la cérémonie anniversaire pour se souvenir des moments de fraternisation vécus par les soldats sur cette ligne de front.

Cette cérémonie s'est tenue en présence de M. Frédéric LETURQUE, président de la Communauté Urbaine D'Arras, de la sénatrice Mme Cathy APOURCEAUX et des élus du territoire qui continuent de rendre hommage aux soldats de la première guerre mondiale.

La présence d'une **famille Ukrainienne** qui habite actuellement le village prend tout son sens dans cet esprit de fraternité et de paix.

Le monument est un symbole fort d'humanité, de paix entre les Hommes : une œuvre universelle et intemporelle.

Merci au personnel communal et à l'équipe des Animations Neuvilloises pour les préparatifs. Merci aux enfants des écoles, à l'Harmonie pour l'hymne des fraternisés. Merci à l'ensemble des participants !

MARCHE DU JEUDI

Parking de l'espace Ernest PETIT

15H00 à 19H00

Le marché revient au cœur du village !!

Retrouvez ces commerçants :

- **L'affûteur « Affûteur dans l'âme »** (présent ponctuellement)
- **la rôtisserie Anthony**
- **la charcuterie LEMAIRE**
- **la fromagerie VION**
- **la poissonnerie Arnaud DESCAMPS.**
- **le primeur « Rouge Cerise »**

Si vous souhaitez rejoindre ces commerçants :
mairie-de-neuville@wanadoo.fr

FOODTRUCKS

Des frites le mardi !

La friterie Mass frite est présente

chaque mardi de 18h30 à 22h00.

Des pizzas le mercredi

Pizza'simo est installé le mercredi.

Réservation et sur place de **18h à 20h30.**

Bonne dégustation !

GESTION DU CIMETIÈRE :

Acquisition d'un emplacement pour une concession :

Toutes les familles ayant déjà « un acte » précisant qu'elles ont un emplacement dans le cimetière, doivent se manifester en mairie pour y faire une « demande de travaux » et faire installer une « cuve » : cf. règlement du cimetière qui précise que les travaux doivent être faits dans l'année qui suit l'acquisition d'un emplacement.

Les familles ayant déjà fait la cuve et/ou la sépulture doivent simplement l'entretenir.

Les personnes souhaitant être inhumées dans un caveau familial existant mais manquant de place peuvent se tourner vers la Mairie pour toutes informations sur le sujet.

Deuxième procédure de reprise

Une seconde reprise de 45 concessions est en cours :

le procès-verbal d'abandon a été dressé le vendredi 21 octobre 2022 (Durée de la Procédure : Octobre 2022 à Mai 2024) par le Maire et l'Adjointe en charge du dossier :

Des familles se sont manifestées « par écrit » indiquant qu'ils souhaitaient conserver la concession :

➨ **La concession ne sera pas reprise et reste à la charge de la famille (travaux, rénovation, entretien…)**

Les ayants droits s'étant manifestés et souhaitant abandonner la concession :

➨ **Prendre contact avec la secrétaire de Mairie pour connaître la démarche de transfert vers l'ossuaire.**

Les concessions pour lesquelles personne ne se manifeste :

➨ **Elles seront à disposition de la commune à la fin de la procédure réglementaire.**

L'adjointe aux travaux, Sylvie Bertrand, rappelle que le règlement du cimetière communal est affiché en mairie, au cimetière communal et disponible sur le site officiel de la Mairie, et qu'elle reste à la disposition des usagers pour toutes informations complémentaires.

Elle reprendra contact à la fin de la 1ère procédure de reprise (Février 2024) avec toutes les personnes l'ayant contactée à ce sujet.

RAPPEL : L'entretien des concessions est à la charge des familles, tout comme l'entretien des bordures.Toute intervention de rénovation sur une concession doit faire l'objet d'une demande de travaux auprès du secrétariat de la mairie.

ECLAIRAGE EN LED DE LA MAIRIE

Les anciens néons de la Mairie ont disparu pour laisser place à des dalles LED permettant un éclairage plus doux et surtout moins énergivore.

Le personnel technique s'est chargé de leur remplacement.

Vie communale

AIRE DE JEUX :

Nous déplorons la disparition du panneau sécuritaire aux abords de l'aire de jeux. Toute personne ayant une once de remords peut le rapporter devant le hangar du service technique à la Maison des Associations.

RAPPEL : Le vol, la dégradation de tout mobilier urbain est puni par la loi.

Ce panneau sécuritaire étant une obligation : un nouveau panneau a trouvé place, en espérant qu'il sera respecté !

CLÔTURE CHEMIN PIÉTONNIER et JARDIN / ESPACE ERNEST PETIT

Le chemin piétonnier entre le parking et l'École Jeanne d'Arc est terminé : pose de clôture, aménagement.

L'espace vert derrière l'Espace Ernest PETIT sera engazonné après l'aménagement du terrain et fermé par un portail sur le côté droit du bâtiment..

RÉNOVATION APPARTEMENT SITUÉ RUE DE LA BARRE

L'appartement « loft » de 91 m2 sur 3 niveaux a été complètement rénové par Sébastien, agent technique communal.

Un bail en bonne et due forme a été rédigé pour sa mise en location.

L'entretien de nos bâtiments est important pour les années futures.

Cet appartement sera de nouveau disponible à la location à compter du 1er août. Un dossier de demande est à retirer en mairie.

Travaux et cadre de vie : LES PROJETS 2023

RÉNOVATION DE DEUX CLASSES À L'ÉCOLE MARIE CURIE

Le prochain chantier intérieur est celui de deux classes dont les appuis de fenêtres intérieurs sont à changer et les peintures à refaire. Le changement des éclairages en LED est également prévu pour répondre à une économie d'énergie mais aussi à un éclairage moins agressif. L'ensemble du chantier sera réalisé par le personnel technique communal.

PROJET CITY PARC / AIRE DE FITNESS

Une demande de dossier de subvention a été déposée auprès de l'Agence Nationale du Sport (A.N.S.) autour d'un projet de City Parc couplé à une aire de fitness (en fonction des possibilités budgétaires), que le conseil municipal souhaiterait implanter sur la zone « stade », non loin de l'aire de jeux.

Ce city parc couplé à une aire de fitness pourrait répondre aux attentes des adolescents, des écoles, du périscolaire, de la MARPA, des associations…

Une seconde demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Régional.

Ce projet ne pourra voir le jour sans l'obtention de ces subventions.

Photo non contractuelle

TRAVAUX EGLISE

Les ex-votos de l'église sont toujours en mauvais état mais ne se dégradent pas plus pour l'instant ; leur réfection est particulièrement coûteuse.

Les agents techniques nettoient régulièrement les abords de l'église pour éviter la stagnation d'humidité au pied de cet édifice, tout comme ils entretiennent les gouttières.

Un devis a été dressé pour réparer la partie la plus abîmée.

L'équipe va tenter de solliciter des aides financières : sans cette participation, la commune ne pourra prendre en charge les devis de suite (réfection maçonnerie, marbrerie, gravure…)

Troc plantes : Rendez-vous le samedi 6 mai de 9h à 12h sur le parvis de la Place DORGELÈS.

La commission Environnement remet les gants de jardinier cette année pour organiser cet évènement qui se veut convivial ! Pour cela, nous avons besoin de vous ! Nous vous invitons, dès la période des premiers semis, à semer des légumes afin de proposer vos plants en trop lors de cette journée de troc. Vous pourrez également partager vos petits fruitiers, vos arbres et arbustes, vos fleurs, vos graines, et même vos plantes d'intérieur.

Rue du 11 Novembre, de nouveaux arbres pour une végétalisation de l'espace public :

Le chantier de plantation de la rue du 11 Novembre a vu le jour.

Pour rappel, les sorbiers présents dans cette rue, avaient dû être retirés en 2021 à cause des risques de chute qu'ils représentaient sur la voie publique. Ces arbres malades avaient fait l'objet d'une étude de remplacement, qui a vu le jour début 2023. C'est ainsi que l'entreprise Lemoine Espaces Verts est intervenue pour agrandir les fosses de plantation, creuser afin de retirer le substrat crayeux présent et le remplacer par de la terre végétale, planter les nouveaux sujets et enfin d'installer un système anti-mauvaises herbes. La rue du 11 Novembre et les abords de la croix du Souvenir se sont donc vus agrémenter de 3 espèces d'arbres différentes : des Tilleuls à petites feuilles, des Érables champêtres ainsi que des Charmes communs.

La place du village, plantations :

À la suite des travaux d'aménagement de la place du village, des plantations ont eu lieu afin d'agrémenter et d'embellir cet espace, pour les usagers du centre de Neuville.

C'est ainsi que 7 arbres ont été plantés :

Des arbres à caramel, appelés ainsi pour l'odeur que dégagent leurs feuilles au printemps et à l'automne. Des Amélanchiers pour leur floraison abondante et mellifère attirant les insectes pollinisateurs. Des Erables platanes avec un feuillage pourpre, pour donner de la couleur à la place du village. Des plantations de vivaces et de graminées sont venues s'ajouter au pied des arbres dans les parterres, afin de donner un côté paysager et agréable, pour un cadre de vie paisible et sécurisé pour les Neuvillois.

Nous remercions les nombreux bénévoles venus prêter main-forte pour l'occasion.

Les ambassadeurs du climat de la CUA :

A l'initiative de la CUA, il a été décidé de créer des postes d'ambassadeur climat avec pour missions d'expliquer simplement et concrètement la transition écologique et la lutte contre le changement climatique aux publics du territoire (habitants, élus, acteurs associatifs ...), d'encourager l'émergence de projets concrets et mettre les publics en capacité de relever les défis de la transition écologique et sociale. Une réunion a d'ores et déjà eu lieu, rassemblant les ambassadeurs du climat de chacune des communes de la CUA, afin de découvrir les missions qui leur incombent.

Si vous avez des questions, quant aux thématiques abordées ci-avant, vous pouvez contacter la mairie, qui transmettra vos interrogations à l'ambassadeur du climat de Neuville.

Recensement des chemins ruraux :

Suite à la réunion mettant en avant l'idée d'un projet pour les communes d'Acq, Étrun, Marœuil, Mont-Saint-Éloi et Neuville-Saint-Vaast afin de valoriser les kilomètres de chemins ruraux qui composent les cinq villages, l'état des lieux des chemins ruraux a commencé pour Neuville.

L'association Chemins Ruraux des Hauts de France a établi un premier relevé des différents chemins qui composent la commune et devrait se rendre prochainement sur les lieux pour vérifier les informations et nous proposer un plan de gestion de ces différents chemins.

APPROPRIATION DE LA PLACE DORGELÈS ET DU PARKING

Nous rappelons à l'ensemble des usagers que :

le cœur du village est en « zone 30 »,

le stationnement devant la Pharmacie est un stationnement dépose minute,

les stationnements PMR sont réservés aux personnes munies de la carte apposée sur le tableau de bord ou le pare-brise,

les emplacements de stationnement sont délimités : il faut veiller à ne pas empiéter sur le stationnement limitrophe.

Si vous devez vous stationner longtemps sur la Place (lieu de rendez-vous pour aller marcher, courir…), merci de privilégier le stationnement sur le Parking à l'arrière de l'Espace Ernest PETIT.

Nous rappelons à l'ensemble des commerçants s'installant sur la Place d'utiliser la zone en enrobé (et non la zone « béton désactivé ») : le parking situé en face de l'école Marie CURIE est réservé aux commerçants le jeudi après-midi pour le marché local.

Six barrières anti-stationnement ont été récupérées, sablées et thermolaquées : leur réinstallation est prévue devant la Mairie.

RAPPEL : le stationnement est interdit sur les trottoirs aux abords des écoles et devant la Mairie. Le nouveau parking situé à l'arrière de l'espace Ernest PETIT doit permettre aux parents de se stationner et de récupérer les enfants à pied devant les écoles (L'école n'est pas un drive !)

STATIONNEMENT RUE DU CANADA ET FEUX PÉDAGOGIQUES

Un point sur les différents retours au sujet de l'aménagement du stationnement Rue du Canada :

« Vous étiez nombreux à nous faire part des problèmes de vitesse et/ou de l'impossibilité d'emprunter les trottoirs à cause des véhicules stationnés »

Avec la commission Sécurité, nous essayons de pallier le manque de civisme (vitesse, stationnement anarchique…).

Le stationnement sur les trottoirs restant interdit tant qu'il n'est pas identifié, il a donc été décidé de le marquer afin de mettre en place un stationnement sur la partie paire de la Rue du Canada et laisser le trottoir sur la partie impaire, libre de circulation pour les piétons.

Le projet d'aménagement tel qu'il est fait, permet aux piétons de circuler entre l'habitation et la voiture stationnée sur le côté pair, ou d'emprunter le trottoir côté impair. Il est entendu qu'il n'y a aucun emplacement devant les entrées de véhicules.

La voiture est stationnée « à cheval » entre trottoir et voirie.

Ce mode de stationnement a été décidé par la commission sécurité et encouragé par le service voirie de la CUA pour faire RA-LEN-TIR.

Il est vrai que la solution n'est pas parfaite : la voirie est réduite (pas facile pour quelques engins agricoles), certains aimeraient avoir plus de stationnement, d'autres pas de véhicule stationné devant chez eux, pas de passage piéton…

Vous l'aurez compris, il est difficile de contenter tout le monde.

Mais le domaine public, comme son nom l'indique, appartient à la Commune. Toute installation sur les trottoirs est INTERDITE. Merci de retirer tous les objets sur les trottoirs.

Par ailleurs, la prévision d'installation de feux pédagogiques Rue du Canada ne verra malheureusement pas le jour. En effet, l'enveloppe budgétaire communautaire a été utilisée en totalité pour l'aménagement de la Place DORGELES et du nouveau Parking. La commune ne peut prendre en charge cette dépense dans sa totalité.

INSTALLATION EXTINCTEURS ET PLANS D'INTERVENTION ET D'ÉVACUATION

L'Espace Ernest PETIT vous accueille en toute sécurité.

L'ensemble du personnel communal a suivi une formation sur la manipulation des extincteurs et certains membres ont été formés au S.S.I (Système Sécurité Incendie) de l'Espace Ernest PETIT.

Nous vous invitons à consulter les plans d'évacuation pour respecter les bonnes consignes lors de l'évacuation du bâtiment. « Où que vous soyez, dirigez-vous vers la sortie de secours la plus proche » : la signalétique vous facilite les déplacements vers les sorties.

Attention au matériel de secours : ne pas toucher à l'ensemble du matériel, qui risquerait de ne pas fonctionner en cas de réel besoin.

Un Plan d'Organisation Interne de Secours (P.O.I.S.) est en cours de rédaction et sera bientôt disponible.

DON DE 3 DEFIBRILLATEURS

L'Espace Ernest PETIT a bénéficié d'un don de 3 défibrillateurs grâce à l'Association

Ludovic – un défi pour la vie.

Nous vous invitons à consulter sa page Facebook et à lui faire parvenir un don : quel qu'il soit, il sauvera une vie.

INSTALLATION DE GRANDS BACS À FLEURS POUR LA PLACE DORGELES

Afin d'éviter le stationnement sur la partie « béton désactivé » sur la Place Dorgelès, des grands pots seront prochainement installés. Un choix sécuritaire et esthétique.

Le personnel technique se chargera de leur fleurissement, comme pour les autres pots installés dans le village.

Ce fleurissement viendra compléter l'aménagement de la Place.

ALSH

CENTRE AERE D'HIVER

Le centre aéré d'hiver a accueilli sur les deux semaines 87 enfants âgés de 3 à 12 ans.

Les petits, âgés de 3 à 6 ans, encadrés par Noémie ont pu, par exemple, créer leurs personnages de carnaval et leurs chars en papier pour une parade haute en couleurs.

Les petits bouts de choux se sont amusés à relever le défi de la photo la plus artistique ainsi que coopérer et rigoler lors du rallye des 5 sens. Ils se sont également adonnés aux plaisirs d'une activité culinaire en préparant de délicieuses crêpes.

Les grands, âgés de 7 à 13 ans, encadrés par Charles et Alexandre se sont éclatés sur le thème « en route pour les J.O 2024 ».

Ils ont pu construire leur flamme olympique et une coupe de champion en papier kraft mais aussi relever des défis sportifs en se mettant dans la peau d'un athlète de haut niveau pour finir sur un grand jeu inspiré des différents sports Olympiques.

Dates des prochains centres de loisirs (ALSH) :

Printemps :

ALSH du 17 au 28 avril 2023

Eté :

inscriptions du 15 mai au 02 juin 2023
ALSH du 10 juillet au 04 août 2023

INSCRIPTION RENTREE SCOLAIRE 2023 – 2024

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023 – 2024 de l'école Marie Curie et du service périscolaire sont d'ores et déjà ouvertes.
Les dossiers de pré-inscriptions sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune : **neuville-st-vaast.fr**

Pièces à fournir :

- Formulaire de pré-inscription école complété
- Formulaire de pré-inscription périscolaire complété
- Copie du livret de famille
- Copie du justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Copie du carnet de vaccination
- Certificat de radiation de l'école précédente (si besoin)
- Demande de dérogation (si besoin)

Les enfants âgés de 2 ans et plus, qui seront propres pourront intégrer la classe de maternelle, selon les places disponibles.

Banque Alimentaire du Pas-de-Calais

Solidarité pour des personnes en situation précaire

MERCI !

La collecte de dons et de denrées au profit de la banque alimentaire 62 s'est effectuée le samedi 26 novembre 2022. Face à la baisse du pouvoir d'achat, davantage de foyers bénéficient de l'aide de la banque alimentaire 62. Nous remercions les Neuvillois qui ont participé à cet élan de solidarité et pour votre générosité.

Le montant des dons est de **1130 € (1115€ en 2021) et 477 kilos (587 kilos en 2021) de denrées pour 2022.**

Un GRAND MERCI aux donateurs, aux personnes présentes pour les permanences, aux jeunes du club ados pour le ramassage des denrées et à Fiona et Arnaud pour l'encadrement.

La collecte se fera cette année le samedi 18 novembre toute la journée.

On compte sur vous !

MARPA NOVA VILLA

Rencontre intergénérationnelle !

Le samedi 21 janvier dernier, les jeunes du club ados étaient à la MARPA pour faire des jeux de société avec les résidents.
Une initiative très appréciée pour distraire les résidents.

Merci aux jeunes et à Mathieu pour l'organisation !

Vœux à la MARPA

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue le samedi 28 janvier.
Ce fut l'occasion pour le président, Frédéric Dupuis, de présenter les nouveaux voisins aux résidents, la famille Ukrainienne DMYTRYCHENKO-KULEBA.
Un moment d'émotion pour les personnes présentes au regard de la situation actuelle dans leur pays.

Théâtre avec la compagnie du FICUS

Le dimanche 12 février se déroulait une pièce de théâtre « un jumelage inoubliable ». Une comédie humoristique sur la thématique d'un jumelage entre un village Breton et un village Corse. On vous laisse imaginer les imbroglios possibles…
La pièce s'est jouée à guichet fermé !

Vous souhaitez avoir des informations sur la **MARPA**, vous pouvez contacter le Directeur, M. Thierry DANVIN au **03 21 50 60 62** ou par mail **direction@marpa-neuville-st-vaast.fr**

« Une porte s'ouvre » : un lieu atypique dédié à la beauté et au bien être du corps et de l'âme.

Dédié à la relaxation et à la beauté, ce lieu a vu le jour il y a tout juste 2 mois route de Béthune à Neuville-St-Vaast.
Passer la porte de cet espace c'est tout d'abord rencontrer sa fondatrice : Nicole LECLERCQ-SINET. Nicole est loin d'être novice en la matière. Avec le privilège de l'âge, Nicole a consacré toute sa vie à la recherche du bien-être et de la beauté. Tout débute par un complexe qu'elle développe à l'âge de 17 ans avec l'apparition d'une couperose sur le visage. Elle se met en tête de trouver un remède et entreprend des études d'esthétique. Grâce à ses recherches et son acharnement, elle réussit à faire passer sa couperose et en fait alors son métier. Avec l'aide d'une biochimiste, elle crée des mélanges de crèmes ayant des propriétés très différentes. Á 25 ans, elle ouvre son premier salon d'esthétique à Soissons et dépose sa marque : ALTHEAGREY. Elle propose une large gamme de produits pour le visage et le corps très riches en principes actifs puisés dans la nature aux 4 coins du monde. ALTHEAGREY est aujourd'hui une référence nationale en cosmétiques haut de gamme, qui vise sans cesse l'excellence et est commercialisée dans de nombreux instituts ou encore sur internet. Une entreprise artisanale 100% française basée à Neuville St Vaast.

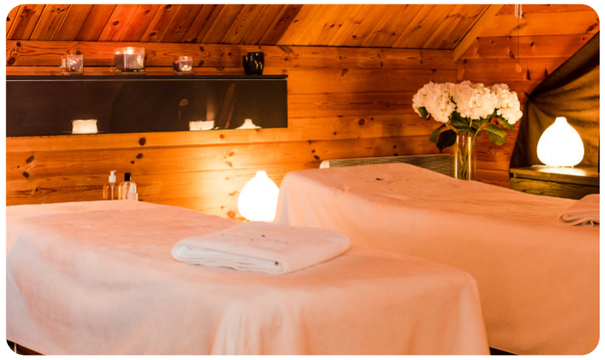

Parallèlement à cela, elle rencontre en 1980, le maître Japonais, Shizuto MASUNAGA, qui lui enseigne le ZEN-SHIASU, méthode Japonaise de « rétablissement énergétique » basée sur l'équilibre des 2 forces de la nature : le Yin et le Yang ; un toucher léger de points d'acupuncture sur les trajets d'énergies pour détendre le corps et l'esprit et assurer un bien être profond. Une nouvelle vocation vient de naître. Elle crée le « Zen Bioénergétique basé sur le Zen-Shiatsu de son maître, un toucher apaisant, sans force musculaire, qui procure détente et sensation de plénitude. Ce concept de beauté global atypique allie méthode ancestrale et technologie moderne.

Dès votre arrivée à « une porte s'ouvre », le ton est donné : Espace feutré, lumières tamisées, bougies, sons des gongs du Tibet, voix douces et graves, mains enveloppantes, ont pour objectif de provoquer en vous des vibrations délicieusement relaxantes. Comme nous l'a expliqué Nicole : Chocs affectifs et alimentation peu équilibrée provoquent des points de blocage sur les « méridiens » où circulent les énergies du corps : le Yin (pôle -) et le Yang (pôle +) diffusées en permanence par la nature. Dans cet espace de relaxation et de bien-être, Nicole et son élève Iryna s'attellent à chasser avec passion et bienveillance les points de blocage, permettant à l'énergie de circuler à nouveau librement pour trouver l'épanouissement du corps et de l'esprit.

Autre prestation proposée : L'Atelier beauté, un atelier décontenançant. En un revers de la main, Nicole et Iryna font tomber tous vos automatismes de soins. Les résultats sont bluffants. Pour les plus perplexes, Il suffit d'observer le visage de Nicole : le temps semble ne pas avoir eu d'emprise sur celui-ci. Si Nicole a décidé aujourd'hui de se lancer dans cette aventure à Neuville c'est suite à la rencontre d'Iryna KRAVUCHUK par l'intermédiaire de l'association Choucas Ukraine. Iryna est arrivée en France avec ses 2 enfants il y a un an. Nicole s'affaire à lui transmettre sa connaissance et son savoir-faire. Après une formation intensive de plus de 3 mois, Iryna est désormais en mesure de prodiguer les soins Zen avec brio. Son embauche définitive dépendra du taux de fréquentation de ce centre. « Une porte s'ouvre » est donc un lieu où Nicole et Iryna mettent à votre service toutes leurs expériences et leur passion : un moment de relaxation et de soins uniques à découvrir absolument…

A la même adresse, Nicole LECLERCQ-SINET vous propose également 3 gîtes en location :
La Clef de Jade www.laclefdejade.fr

Une porte s'ouvre :
https://une-porte-souvre.fr/
12 route de Béthune à Neuville St Vaast.
Contact : hello@uneporte-souvre.fr 0607241232
Information sur les produits de beauté : www.altheagrey.com

Focus

Une huilerie à Neuville : C'est le pari que c'est lancé Thomas DEFIVE il y a un an…

Installé depuis 2017 avec sa petite famille à Neuville, Thomas DEFIVE, âgé de 37 ans, franchissait le pas de l'entreprenariat et créa en avril 2022 avec son père : l'Huilerie de l'Artois.

Après des études en ingénierie agricole, fort de ses expériences professionnelles passées notamment en Autriche dans une exploitation de production de graines de courges et ancré dans son territoire, Thomas DEFIVE avait pour volonté de se lancer dans la transformation et la commercialisation de productions agricoles locales. Avec l'arrivée des enfants et une épouse médecin pédiatre à Arras, le couple ajoutait naturellement une cuillère d'huile dans les différentes purées de leurs bambins, convaincu des bienfaits nutritionnels des huiles.

Ainsi née, le mot d'ordre de L'huilerie d'Artois est de produire une huile vierge gastronomique, 100% locale, de qualité : le goût du bon et de l'authenticité. L'huilerie de l'Artois trouve ses matières premières uniquement dans les exploitations agricoles des Hauts de France (Frévent, St Pol…). Huile de courge, de lin, de Colza, de Caméline, de Tournesol, de Chanvre et de Noix, ces 7 huiles sont pressées à froid, filtrées et conditionnées dans ses ateliers situés à 16 kms de Neuville, à Berles-Monchel. Le procédé d'extraction à froid sans solvant préserve ainsi le goût des huiles, les saveurs et les richesses nutritionnelles telles que les Oméga 3 et les vitamines. Des huiles gastronomiques au goût et à l'intensité diversifiés qui permettent une créativité culinaire dans les accords mets et saveur.

En 2022, dans son atelier, ce ne sont pas moins de 5000 kg de matières premières qui ont été ainsi transformées en huile.

A travers ces huiles, L'Huilerie d'Artois met l'accent également sur l'ancrage historique. Une production qui n'est pas atypique dans l'Arrageois puisque dans les années 1850, la région comptait de nombreux moulins à huile appelés tordoirs.

L'Huilerie d'Artois est également une entreprise qui se veut éco-responsable puisqu'aucun déchet n'est généré. A savoir que 10 kg de graines ou fruits à coque génèrent 3 litres d'huile et 7 kg de tourteaux riches en protéines. Ce tourteau est valorisé pour l'alimentation animale ou en farine pour l'alimentation humaine.

Conditionnées majoritairement en bouteille de 25cl, les huiles produites sont majoritairement commercialisées dans les épiceries fines des alentours (par exemple chez TROGNEUX), dans les moyennes surfaces (tel qu'Epicoop ou Intermarché) ou sur les marchés des producteurs et autres rendez-vous des produits du terroir (par exemple : le 14 mai au marché des Artisans à St Laurent Blangy). Autre nouveauté : le Rucher Neuvillois et l'Huilerie d'Artois proposent conjointement leurs produits (miel et huiles) à la vente tous les premiers samedis de chaque mois dans les locaux des Ruchers Neuvillois situés 54 bis rue du Canada depuis le 1er avril. Les Neuvillois peuvent également se rapprocher de M. DEFIVE qui se fera une joie de leur faire découvrir son savoir-faire. Il faut compter entre environ 3 euros pour une bouteille d'huile de Colza et jusqu'à 12 euros pour l'huile de courge.

Parmi les nouveaux défis que s'est lancés l'Huilerie d'Artois : La première cuvée d'Huile de Noix vient de voir le jour. Elle a été baptisée « Cuvée Colette » en hommage à la grand-mère de notre entrepreneur Neuvillois, soutien quotidien indéfectible du projet. La particularité de cette huile réside dans le fait que les noix proviennent à 100 % de l'Artois. Pour ce faire, la huilerie d'Artois a proposé aux particuliers du territoire de racheter les noix de leurs jardins afin de les valoriser en huile. Pour cette première, ce ne sont pas moins de 2000 kg de noix qui ont été ainsi collectés. Une opération qui sera réitérée à l'automne. Propriétaires de noyers sur la commune, si vous êtes intéressés par cette collecte, restez attentifs, nous ne manquerons pas de vous informer de la marche à suivre…

Pour toutes informations :
www.huilerie-artois.fr
Facebook : Huilerie d'ARTOIS
Contact : Thomas DEFIVE thomas@huilerie-artois.fr

Vie associative

Le Rucher Neuvillois

Plantation de haies :

Le Rucher Neuvillois a fait sa traditionnelle plantation d'arbres et d'arbustes en décembre. Une dizaine de personnes a retroussé ses manches pour planter 200 arbustes d'origine locale. Un petit cadeau de Noël qu'offre le Rucher Neuvillois aux abeilles et à la biodiversité.
La plantation des arbustes a été réalisée en limite d'une parcelle de culture et de prairie pâturée, en périphérie proche du village.
Ces arbustes plantés pour former des haies accueilleront dans quelques années à l'issue de leur développement la faune de notre région ainsi que nos petites protégées.

Marché de Noël de Neuville :

L'association a pu, comme chaque année, participer au marché de Noël de Neuville. L'occasion de mettre en avant l'association, de partager, de rencontrer les habitants de Neuville, mais aussi de vendre les produits 100% made in Le Rucher Neuvillois : Miel de printemps, Miel d'été, bougies faites maison à base de cire d'abeille de nos ruches.
Un bel après-midi riche en échanges !

Frelons asiatiques

Si vous apercevez, dans le village, un nid de Frelons Asiatiques, merci de contacter la mairie pour connaître la marche à suivre et de contacter Le Rucher Neuvillois afin que l'association tienne une carte et un relevé du nombre de nids et de leurs emplacements sur la commune.
L'association organise et participe à différentes actions dans le village. L'objectif du Rucher Neuvillois est de sensibiliser à la protection de la biodiversité en préservant les abeilles et le paysage.
Si vous souhaitez découvrir l'association et son éventail d'actions, vous pouvez vous abonner à notre page Facebook @Lerucherneuvillois ou encore nous contacter par mail : lerucherneuvillois@gmail.com

Vente de miel du Rucher Neuvillois et d'huiles de l'Huilerie d'Artois :
Chaque premier samedi du mois, Le Rucher Neuvillois et l'Huilerie d'Artois organisent conjointement une vente de miel 100% Neuvillois et d'huiles. La vente a lieu aux locaux du Rucher, au 54 bis rue du Canada, de 16h à 18h.

Nous vous donnons prochainement rendez-vous les :

Samedi 06 Mai
Samedi 03 Juin
Samedi 01 Juillet
Samedi 05 Août

L’APE de l’école Marie Curie continue ses actions !

Après une vente de cookies en février puis de chocolats de Pâques, nous avons organisé une vente de pizzas début avril. Nos actions sont ouvertes à tous, vous avez juste à venir récupérer vos commandes à l’école.

Donc si vous êtes intéressés et que vous souhaitez connaître nos prochaines ventes, vous pouvez nous contacter par mail (ape.curie@orange.fr), sur notre page Facebook (ape Marie Curie NSV) ou par téléphone (au 06.13.48.00.63).

Aussi, nous organisons cette année encore la kermesse de la fête des écoles prévue le samedi 24 juin ! De nombreuses animations pour les petits et les grands : stands, jeux, maquillage, loterie, buvette et possibilité de manger sur place. De nombreux lots sont à gagner, nous vous y attendons !

L’Association des Parents des Elèves de l’école Marie Curie

Harmonie

Tic tac, tic, tac… telle la pulsation du métronome, c'est récemment l'aiguille du temps qui a retenu toute l’attention des musiciens. Car chacun a décompté avec impatience ce moment où, les bras chargés d'un carton de petites percussions, d'une pile de partitions ou de quelques boîtes d'instruments, nous franchirions le seuil de notre nouvelle salle de répétition ! Et ce jour est enfin arrivé, au retour de notre traditionnel stage de printemps ! L’Harmonie a alors pu découvrir cet espace qui désormais devient notre lieu de rendez-vous, tous les samedis à partir de 18h.

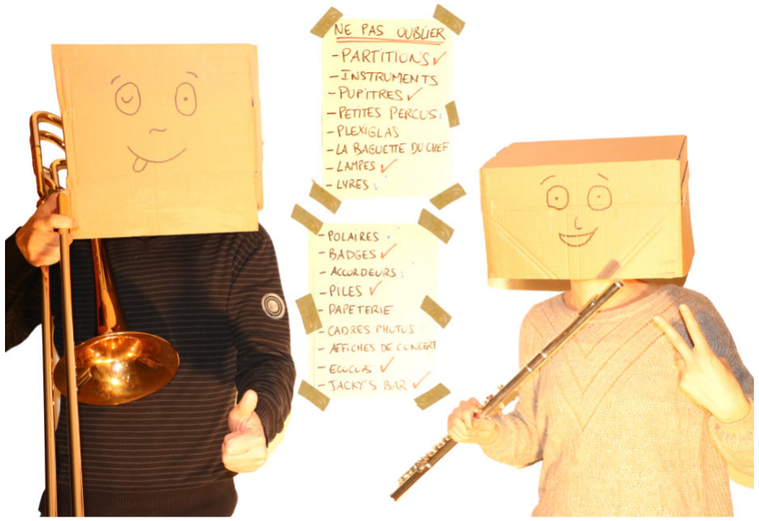

Chacun a tenté de repérer au plus vite le meilleur emplacement pour répéter : celui d’où on voit parfaitement bien le chef, si possible assez loin des trompettes et des percus, mais aussi au plus proche du futur coin bar où l’on ira se détendre et boire un verre après 2h de travail et de concentration.

Et si les musiciens ont été pressés de prendre possession de leurs nouveaux locaux de répétition, ils sont tout aussi impatients de bientôt fouler le sol de la nouvelle scène, un étage plus bas, et d’y faire résonner leur instrument.

Nous vous donnons donc **rendez-vous le samedi 3 juin 2023 à 20h à l’Espace Ernest PETIT** pour y écrire ensemble un premier acte… grandiose !

A bientôt,

Les musiciens de l’Harmonie

SORTIES

le Dimanche 4 décembre 2022, nous avons fait la Sortie COMPIÈGNE en car, avec un groupe de 54 personnes (Préparation par Paulette). Il y avait 8 personnes en liste d'attente. Le temps était correct. Nous avons commencé par la visite du Wagon de l'Armistice et du Musée à Rethondes.C'était très intéressant. Ensuite une randonnée de 5km était possible avec la découverte du Château (appartements impériaux, véhicules anciens), de la ville de COMPIÈGNE avec son marché de Noël, et des musées comme celui de la figurine.

Ce fut une très belle sortie. Le retour s'est fait sur Neuville, vers 20H.

Dimanche 21 mai 2023 est prévue une Sortie en car à l'Abbaye de Vaucelles (bus 63 places, préparation Micheline). Le matin, il y aura, au choix, une randonnée de 6,10 ou 15 km au départ de l'abbaye de Vaucelles (la visite est comprise, parc de 7ha).Vers 15H, nous visiterons L'Archéosite, grâce à une visite guidée. Le pique-nique est conseillé.

Vous pouvez nous contacter vers le 15 mai au 06 95 73 20 98, pour connaître le nombre de places disponibles.

Intérieur du Château

Musée de

(Randonnée pédestre)

Activités :

En octobre, les groupes ont continué à fonctionner normalement.

Le Samedi 3 Décembre, nous avons participé au Marché de Noël (gaufres et vin chaud).

Le Dimanche 08 Janvier, à partir de Vimy nous avons redécouvert le site de la Gueule d'Ours où sont stockés des obus.

Dimanche 15 janvier la Galette a été offerte, après 10 ou 15 km aux randonneurs(es) à la Maison des Associations. Le temps était dantesque !

le Dimanche 29 janvier, le groupe 10 km a fait sa sortie à ACQ et a assisté ensuite à l'inauguration de L'Espace Associatif.

Venez nous rejoindre à Randoneuville, vous serez reçus, avec convivialité !

2 essais sont possibles ! (calendriers en Mairie et Boulangerie)

Contact :

René DESOUTTER : 0695732098 (10 et 15 km) ou **randoneuville62@gmail.com**

Alain DURANEL : 0689978442 (5 à 7 km le Jeudi)

Groupe de méditation

L'association de méditation de Neuville-St-Vaast propose des sessions de méditation tous les mardis à 19 heures et les jeudis à 10 heures. Ces séances sont ouvertes à tous, débutants comme confirmés, et sont guidées par des enseignants expérimentés.

Par ailleurs, l'association a le plaisir d'accueillir Lama NYIMA du 16 au 18 mai 2023. Ce dernier donnera une conférence sur l'amour et la compassion ainsi que sur les 4 pensées illimitées. Une occasion unique de découvrir les enseignements bouddhistes dans leur intégralité.

En plus de ces activités, l'association organise également des retraites de méditation pour approfondir sa pratique et se ressourcer. Les prochaines retraites auront lieu en été ou en automne 2024.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Christophe (tel 06 81 80 44 15), qui se fera un plaisir de vous renseigner sur les activités de l'association.

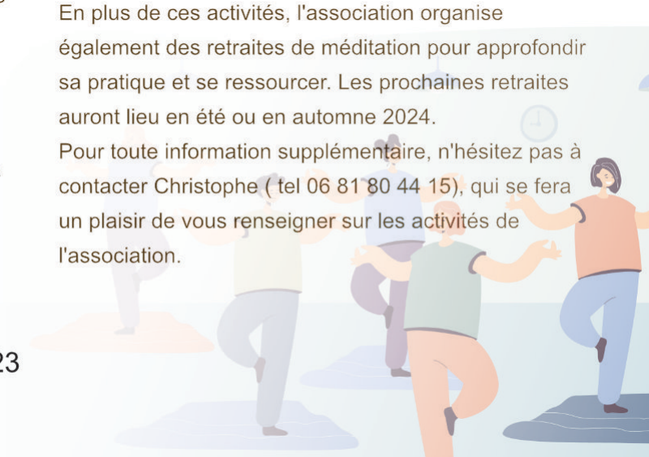

Apel Jeanne d'Arc

Depuis la rentrée de septembre, la cour de l'école Jeanne d'Arc s'est vue successivement transformée en scène musicale lors des représentations de la chorale des enfants et en marché de Noël.

Elle a été le théâtre des plus beaux déguisements de carnaval et le lieu d'accueil des visiteurs venus nombreux pour les portes ouvertes le 11 mars dernier. Si les occasions d'y courir, crier, jouer sont nombreuses pour les élèves, il est cependant un jour particulier qui est déjà dans leur esprit : celui, où ils pourront y danser devant leur famille et amis, y partager une frite, une part de tarte et bien d'autres gourmandises, y jouer à la pêche au canard ou au chamboule-tout.

Placée sous le signe des traditions (il se chuchote le grand retour de la fameuse tarte de Jeanne d'Arc…) et de la modernité, la kermesse aura lieu le week-end du 1er et 2 juillet 2023.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : apeljeannedarc.nsv@gmail.com et nous suivre sur Facebook : APEL Jeanne d'Arc NSV

A bientôt !

APEMusicartois

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Musique de l'Artois

Toute l'équipe de l'ApeMusicartois vous donne rendez-vous le **vendredi 23 juin 2022** à 19h00 pour l'audition de l'École de Musique à **l'Espace Ernest PETIT**.

Cet événement sera l'occasion d'écouter les élèves de l'école mais aussi de rencontrer les professeurs et de vous inscrire pour la rentrée de septembre. N'hésitez pas à venir vous renseigner, nous sommes à votre disposition.

Samedi 10 juin 20h30 : concert de cuivres à ne pas rater au sein de l'Espace Ernest PETIT !

Pour nous contacter, pour tous renseignements sur l'Ecole de Musique et pour vous inscrire : apemusicartois@laposte.net

Likez notre page Facebook : **apemusicartois**

Toute l'actualité de l'Ape et de l'Ecole de musique de l'Artois : apemusicartois.wordpress.com

ECOLE DE MUSIQUE DE L'ARTOIS

Envie de prendre des cours de musique ?

Eveil musical à partir de 5 ans

Solfège à partir de 6 - 7 ans

Perfectionnement du solfège

Apprentissage d'un instrument au choix

Classe d'orchestre, classe de cuivres

Jamais trop tard pour apprendre ! Enfants, ados ou adultes, contactez-nous !

Sivu Ecole de Musique de l'Artois

Sophie au secrétariat : 03.21.24.56.55

contact@musicartois.fr

YOGA - GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Nous avons maintenant pris nos marques et apprécié de nous retrouver pour nos activités dans l'espace associatif Ernest PETIT.
Nous vous rappelons nos horaires de fonctionnement qui ne devraient pas changer pour la prochaine saison qui débutera début septembre.
Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter dès maintenant les correspondants(es) des cours pour obtenir plus d'informations.

Yoga : le lundi de 17h45 à 19h Joël DEHARTE 06 75 90 77 63
Gymnastique d'entretien : mercredi de 19h10 à 20h10
Edith WATTEBLED 06 32 74 84 48
Gymnastique santé bien-être : jeudi de 14h30 à 15h30
Arlette ARRONDELLE 06 62 11 90 03

A bientôt !

ZUMBA - RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Venez nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur à compter du mardi 5 septembre 2023 à l'Espace Ernest PETIT pour des cours animés par notre super coach Charlotte.

Renforcement musculaire de 19H à 20H
Zumba de 20H à 21H
Tarif 3.50€ le cours, 30€ la carte de 10 cours

Abonnement annuel pour le renforcement musculaire uniquement 85€

Renseignements : Sabrina : 06.12.46.75.05
Corinne : 06.16.85.61.49
Michèle : 06.79.07.36.07

Vie associative

Marché de Noël

Décembre est traditionnellement un mois très actif pour les Animations Neuvilloises. Le 10 Décembre, nous avons pu remettre à l'ordre du jour le marché de Noël. Il se tenait pour la dernière fois à la maison des associations. Les 17 exposants ont pu faire découvrir leurs produits aux nombreux visiteurs. En 2023, nous l'organiserons à l'Espace Ernest PETIT, ce qui nous permettra d'accueillir plus d'exposants.

Le Père Noël à la rencontre des enfants aux écoles

Le dernier jour d'école avant les vacances, nous avions demandé au Père Noël de venir distribuer des confiseries aux enfants des deux écoles. Accompagné de son lutin, il est allé de classe en classe à la rencontre des enfants et a échangé avec eux sur les listes de cadeaux qu'il avait reçues.

Carnaval dans les rues du village !

Pour commencer l'année nous avons ressorti le char le 25 février, l'avons décoré et nous nous sommes déguisés pour aller rendre visite aux enfants à l'occasion du carnaval. Un beau défilé en musique sous un soleil timide mais présent, des petits gestes amicaux de la part des passants et automobilistes, des enfants déguisés qui recevaient des bonbons avec un grand sourire et un accueil chaleureux des parents ont été les ingrédients d'un après-midi réussi. Merci à tous !

Salon International de l'Agriculture

Le 3 mars, nous avions réservé un bus pour vous emmener au Salon International de l'Agriculture de Paris. La quarantaine de participants a pu admirer les plus beaux animaux de ferme, découvrir les outils agricoles dernière génération mais aussi goûter les spécialités de nos régions et de nombreux pays. Les Animations Neuvilloises avaient prévu le petit déjeuner à l'aller et un apéritif avec les produits du salon au retour, pour profiter de l'ambiance jusqu'au bout !

Chasse aux œufs au stade : A Pâques, c'est le moment des chocolats !

C'est pourquoi le 8 avril, nous avons invité les enfants Neuvillois à aller chasser les œufs de Pâques au stade; en échange ceux-ci devaient amener un dessin ou un œuf de Pâques décoré.

Les gourmands étaient nombreux à avoir répondu présent.

Suivez-nous sur Facebook « Animations Neuvilloises » et surveillez votre boîte aux lettres ou l'agenda sur le site de la mairie pour connaître nos prochaines manifestations.

Nécro/Naissances/Infos utiles

Infos utiles

Horaires de la mairie
Lundi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mardi, mercredi et Jeudi : De 9h00 à 12h00 (fermée l'après-midi)
Vendredi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Site internet de la mairie
Consulter régulièrement notre site neuville-st-vaast.fr

Numéros d'urgence et utiles
SAMU : 15
Pompiers: 18
Numéro d'appel d'urgence européen : 112
Police : 17 – 03 21 24 50 17
Gendarmerie de Vimy : 03 21 73 70 17
Enedis : 09 72 67 50 62
Gaz : 0810 433 659
Eau : 0810 108 801
Centre Antipoison de Lille : Ouvert 24H/24 – 0 800 59 59 59 (gratuit) – Site : cap.chru-lille.fr
Communauté Urbaine d'Arras : cu-arras.fr – 03 21 21 87 00 - SMAV : smav62.fr - Pour toutes questions : N° Vert 0 800 62 10 62 (appel gratuit depuis un poste fixe)
ARTIS : bus-artis.fr – Allô Artis au 0 800 730 488 (numéro gratuit)
Espace Info Energie : N° Vert 0 800 62 62 62

THERMOGRAPHIE AERIENNE DE VOTRE HABITATION :

Votre maison est-elle bien isolée ?
La Maison de l'Habitat Durable connaît la réponse.
Vous pouvez consulter le cliché thermique de votre logement :
Soit sur rendez-vous à la Maison de l'Habitat Durable
N° vert gratuit: 0 800 62 62 62 (accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30)
Un conseiller vous accompagnera dans l'analyse du cliché.

Site internet pour les explications :

SMAV : PASS'DECHETS

L'accès à la déchèterie se fera avec un badge !
L'inscription pour faire la demande du badge est ouverte, cependant le badge ou e-badge sera obligatoire uniquement dès septembre 2023. Le temps de traitement peut varier en fonction du nombre de demandes. La mise en place du contrôle et de ses modalités ne seront pas effectives avant le 4 septembre 2023.
Toutes les informations sur le site : scannez le QRcode
Demandez votre badge avec ce lien : scannez le QRcode
Pour tout renseignement sur les déchèteries : N° vert gratuit 0 800 62 10 62

NOUVEAUTE ARTIS : LA E-BOUTIQUE

La E-Boutique (boutique en ligne) est arrivée chez Artis !
Vous pouvez commander et de recharger votre titre de transport directement sur le site d'Artis :
Plus d'infos au 0 800 730 488 (numéro gratuit)

CONDOLEANCES

-M. Georges Descendre
21/10/1948 - 04/12/2022

-M. Marc Myja
06/04/1961 - 23/12/2022

-M. Claude Sagot
08/12/1930 - 01/01/2023

-Mme Bérangère Massart épouse Henaut
01/02/1933 – 02/01/2023

-M. Bernard Brico
05/02/1936 – 26/01/2023

-M. Daniel Briaval
01/04/1952 – 06/02/2023

-Mme Jeanne-Marie Collet épouse Jasinski-Ratajczak
20/08/1938 – 06/02/2023

-M. Jean Claude Ségard
08/12/1929 – 17/02/2023

-M. Jean Bacqueville
15/08/1929 – 18/02/2023

-M. Benoit Descendre
11/07/1972 – 20/02/2023

-M. Marcel Lampin
13/09/1931 - 10/03/2023

NAISSANCES

-Achille Defive
Né le 10/03/2023

NEUVILLE SAINT VAAST

AGENDA

Dates des prochains centres de loisirs (ALSH) :

Printemps : ALSH du 17 au 28 avril 2023 Eté : inscriptions du 15 mai au 02 juin 2023 / ALSH du 10 juillet au 04 août 2023

Parcours du cœur : lundi 1er mai à la Maison des Associations à 8h30.

Troc plantes : 6 mai parvis de la place Dorgelès à 9h00.

Cérémonie commémorative : lundi 8 mai.

Cérémonie commémorative Tchèques et Slovaques : mercredi 10 mai.

Soirée 10 ans du club ados : samedi 13 mai à l'Espace Ernest Petit.

Randoneuville : dimanche 21 mai sortie en car (sur réservation) à l'abbaye de Vaucelles

Visite théâtralisée de Neuville : samedi 29 avril et le samedi 27 mai.

Rallye touristique : dimanche 28 mai.

Concert de l'harmonie : samedi 3 juin à partir de 20h à l'Espace Ernest Petit.

Concert de cuivres : samedi 10 juin à partir de 20h30 à l'Espace Ernest Petit.

Fête de la musique : samedi 17 juin à l'Espace Ernest Petit.

Audition APEMusicartois : vendredi 23 juin à 19h à l'Espace Ernest Petit.

Kermesse Ecole Marie Curie : samedi 24 juin.

Kermesse APEL école Jeanne d'Arc : week-end du 1er et 2 juillet.

Repas républicain : jeudi 13 juillet à partir de 19h.

Neuville S'in Va En Fête : samedi 9 et dimanche 10 septembre.

Conférence sur Roland Dorgelès : samedi 16 septembre.

Bingo : dimanche 8 octobre après midi.

Cérémonie commémorative de l'armistice 1918: samedi 11 novembre

Halloween : samedi 28 octobre.

Le beaujolais nouveau: jeudi 16 novembre.

Collecte pour la Banque Alimentaire 62 : samedi 18 novembre toute la journée de 9h à 17h30.

Marché de Noel : samedi 9 décembre toute la journée de 10h à 18h.

8ème anniversaire du monument des Fraternisations : dimanche 10 décembre.